
Note d'information fédérale – Août 2021 – n°311

1. Résultats des équipes de France

• Championnat du Monde U23 : du 7 au 11 juillet à Racice (République Tchèque)

- **Médaille d'argent** : Quatre de couple poids léger homme
Corentin AMET / Baptiste SAVAETE / Cornelus PALSMA / Pierrick VERGER
- **Médaille d'argent** : Deux de couple poids léger homme
Victor MARCELOT / Ferdinand LUDWIG

• Jeux Olympiques :

- **Médaille d'or** : Deux de couple homme
Hugo BOUCHERON / Matthieu ANDRODIAS
- **Médaille d'argent** : Deux de couple poids léger Femme :
Laura TARANTOLA / Claire BOVÉ

• Coupe de la Jeunesse : Du 6 au 8 août à Linz (Autriche)

L'équipe de France a obtenu 19 médailles et termine à la 2^{ème} place du général à 24 points des lauréats italiens.

Au total 4 victoires, 6 médailles d'argent et 9 médailles de bronze.

Ce sont nos Françaises qui grâce à leurs performances remportent le classement féminin.

2. Championnat du monde d'Aviron de mer 2021

Le Championnat du monde d'Aviron de mer 2021 se déroulera du 30 septembre au 3 octobre à Oeiras au Portugal.

Les clubs souhaitant participer à cette compétition doivent adresser leurs engagements uniquement par mail avant le mercredi 1er septembre à 10h00 à la fédération à [yvonnig.foucaud@ffaviron.fr](mailto:yvonig.foucaud@ffaviron.fr)

Les engagements sont à faire sur le formulaire FFA disponible sur la page du championnat du monde sur le site de la FFA.

<https://www.ffaviron.fr/competitions/mer/championnat-s-monde-mer>

3. Circuit Randon'Aviron 2022

Le circuit Randon'Aviron rassemble les plus belles randonnées à l'aviron organisées chaque année en France. Les organisateurs qui souhaitent présenter leur candidature pour faire partie du circuit 2022 doivent compléter le formulaire mis en ligne sur le site de la FFA : Espace fédéral > Espace structure > Labelliser sa manifestation ET inscrire impérativement leur événement sur l'intranet fédéral :

ffaviron.fr/intranet > Événement > Gestion. Pour les organisateurs dont la randonnée 2022 est identique à celle de 2021, le formulaire a été simplifié. Pour les nouveaux organisateurs et ceux qui souhaitent modifier leur organisation 2021, le formulaire est à compléter dans son intégralité

La date limite de retour des candidatures est fixée au vendredi 17 septembre.

Contact FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr

4. Randonnée de l'année 2022

En 2020, la FF Aviron lançait l'appel à projet « La Randonnée de l'année » pour promouvoir la pratique de l'aviron de randonnée au niveau national. La randonnée « La Pelle du pied » organisée par l'Aviron Sedanais a été désignée pour la 1^{ère} édition. Annulée en 2020 pour crise sanitaire, elle se déroulera du 27 au 29 août 2021. Pour 2022, l'appel à projet est donc relancé. La candidature est à réaliser en parallèle de la candidature au circuit Randon'Aviron 2022.

Tous les détails de ce projet dans le cahier des charges joint : [Randonnée de l'année 2022](#).

5. Campagne Octobre Rose 2021

Dans le cadre de son programme Aviron santé, la FF Aviron se mobilise, depuis plusieurs années, lors de la campagne Octobre Rose : rendez-vous national pour la lutte contre le cancer du sein. En soutien à l'association Rose Up, partenaire de la FFA, nous proposons à nouveau à tous les clubs labellisés Aviron Santé ou ayant un coach formé d'organiser leur propre Challenge Avirose tout au long du mois d'octobre. Tous les détails sur cette opération dans le cahier des charges joint : [Octobre Rose 2021](#).

Les confirmations de participation sont à transmettre avant le lundi 06 septembre 2021.

Pour plus d'informations, contacter à la FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr.

6. Avi'Santé à l'école : Nouveau programme scolaire

Bien implanté au sein des collèges grâce à son programme Rame en 5^{ème} et Rame en 5^{ème} se jette à l'eau, la FF Aviron poursuit aujourd'hui le développement de la pratique en milieu scolaire en proposant un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en école primaire.

Le programme Avi'Santé à l'école comprend un cycle Aviron de 6 séances et un outil de prévention et d'éducation à la santé développé pour ce public. Trois

outils pédagogiques sont disponibles en téléchargement sur le site de l'aviron scolaire : <http://scolaire.avironfrance.fr/a-ecole/avi-sante-ecole/avi-sante-ecole>

(site scolaire en cours de maintenance)

Pour plus d'informations : contact@aviron-scolaire.fr

7. Pass'Sport

Afin de relancer la pratique sportive associative en cette période de crise sanitaire, mais également de développer plus largement et à plus long terme la pratique sportive chez les jeunes, le Gouvernement a mis en place un dispositif financier incitatif pour aider les familles à inscrire leurs enfants dans un club sportif à la rentrée scolaire, le Pass'Sport.

Ce Pass'Sport permet aux jeunes de 6 à 18 ans éligibles à l'Allocation de Rentrée Scolaire, à l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), ou à l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) de bénéficier d'une aide de 50 €.

Cette participation financière sera remboursée aux clubs à travers le compte asso.

Retrouvez toutes les informations en ligne : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/pass-sport>

8. Contrôle de l'honorabilité

Publié le 31 mars 2021, l'article D. 131-2 du code du sport prévoit que les personnes soumises aux dispositions des articles L. 212-9 et L. 322-1 sont informées par les fédérations sportives qu'elles feront l'objet d'un contrôle portant sur le respect de leurs obligations d'honorabilité. Ce contrôle est réalisé par les services de l'État dans le cadre des dispositions du code de procédure pénale.

Le contrôle d'honorabilité vise à systématiser la vérification des incompatibilités d'exercer parmi l'ensemble des éducateurs sportifs et dirigeants concernés par ces interdictions.

Toutes les informations en ligne : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/contrôle-honorabilite>

9. Certificats médicaux 2021/2022

Pour les mineurs

A compter du 1er septembre 2021, les mineurs n'ont plus à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour se voir délivrer une licence, ni à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition pour participer à des compétitions.

Ils devront répondre au questionnaire de santé, en cas de réponse positive au questionnaire de santé, un certificat de moins de 6 mois sera demandé.

Pour les majeurs

Pour la pratique : production d'un certificat médical, datant de moins d'un an, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron. Les renouvellements ultérieurs sont soumis à l'obligation de réponse annuelle à un questionnaire de santé. Si une réponse positive, il faut présenter un certificat médical datant de moins de 6 mois.

L'absence de réponse positive au questionnaire permet le renouvellement de la licence.

Pour la compétition : production d'un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en compétition.

La production de ce certificat médical est obligatoire tous les 3 ans. Les années intermédiaires = questionnaire de santé. Si une réponse positive, il faut présenter un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Plus d'informations en ligne : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/licences-et-titres/certificats-medicaux>

10. Aides aux structures – coques de sécurité

Compte tenu de la pénurie et de l'augmentation du prix des matières premières et composants, la Société SEBICO revendeur des coques RIGIFLEX modifie ses tarifs :

NEW MATIC 300 Tarif club : 1214.81€ TTC

NEW MATIC 360 Tarif club : 1822.90€ TTC

Concernant les délais de livraison, pour toute commande passée dès maintenant, les délais de livraison sont estimés à ce jour pour AVRIL 2022.

Pour la gestion de vos demandes, merci de contacter Anthony GUEDJ au 01-45-14-26-49

ou anthony.guedj@ffaviron.fr

11. Régates labellisées 2022

La liste des régates labellisées mer 2022 est disponible sur le site de la fédération :

<https://ffaviron.fr/competitions/mer/regates-labellisees-mer>

12. Posters Jeux Olympiques Tokyo 2021

Pour recevoir gratuitement les visuels de nos médaillés, nous vous remercions de bien vouloir envoyer un email à Virginie virginie.ranvier@ffaviron.fr avec les éléments suivants :

- **Intitulé du poster** : indiquez **Médaille / Bateau / Prénom et Nom de l'un des rameurs** (*exemple : Médaille d'or / Deux de couple / Hugo Boucheron*)
- **Nom du club / ligue / CD**
- **Quantité** (30 exemplaires maximum par poster)
- **Contact et adresse de livraison**

Pour voir les 2 visuels :

https://www.dropbox.com/sh/vx3t7n4iae0b7ax/AADJd9otqCizqGOTCQRp1_joa?dl=0